



RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL DE CONTRACTUELS DANS LES SPIP

HALTE A LA PRECARITE !

La CGT a été informée par les terrains **d'un recrutement exceptionnel et en urgence de contractuels dans les SPIP sur l'ensemble du territoire national, pour des contrats de moins d'un an.**

En pleine période de restrictions budgétaires, cette information ne peut que nous étonner ! De quelle ligne budgétaire proviennent ces ressources exceptionnelles ? Combien de postes sont ouverts, quels sites sont concernés, et sur quels critères ? Quelles missions vont leur être dévolues ? Des fiches de poste ont-t-elles été établies ?

Autant d'interrogations qui démontrent une nouvelle fois **l'absence de consultation des organisations syndicales sur une telle démarche ! Un dialogue social de bien mauvaise qualité en pleine période d'élections professionnelles est regrettable !**

La CGT, mise devant le fait accompli, a dû aller à la pêche aux informations. Il semble que le nombre de départs a été plus important que prévu et qu'à la marge tous les recrutements budgétés n'ont pas pu se concrétiser (tous corps confondus). Les « autorisations d'emplois » ainsi inemployées permettent à l'administration de recruter *in extremis* des contractuels avant la fin de l'année qui seront congédiés en septembre 2015, lors de l'arrivée des stagiaires dans les services.

Depuis toujours, la CGT dénonce fermement le recours exacerbé et intolérable à la précarité et à la non titularisation de la part des employeurs publics, c'est pourquoi la CGT s'oppose à ce type de recrutements.

Ces recrutements apparaissent, certes, comme des solutions transitoires qui vont permettre aux agents de prendre une petite bouffée d'air dans des services totalement asphyxiés. Néanmoins, ce type de recrutement ne fait que déplacer le problème et pire laisse l'illusion aux personnels que la situation va s'améliorer.

Que l'administration se détrompe, les agents ne sont pas dupes ! Les personnels sont vivement attachés à la reconnaissance de leur formation et de leur statut et ils ne sont pas prêts à brader leurs métiers contre une simple bouffée d'oxygène !

La CGT dénonce les conditions d'emploi toujours déplorables des contractuels : salaire minimum, absence de formation, absence de garantie statutaire, fin de contrat rapide... autant de raisons pour revendiquer la fin des contrats précaires !

Au contraire, avec ce type de recrutement, l'administration laisse la précarité s'installer dans la Fonction Publique, et c'est inacceptable !

**La CGT appelle les personnels à se mobiliser sur ce sujet et reste combative :
Pour la défense du service public de qualité,
Contre la précarité dans la fonction publique.**

Montreuil, le 10 novembre 2014